



**CONVOCATION**  
**A l'attention des membres du**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Direction Générale des Services**

Affaire suivie par Jean-Paul LACOT

Tél : 05 56 22 38 74

N/ Réf : JPL/VG - 154781

V/ Réf :

DGS :

Cab :

DGA :

Adjoint :

CS :

**Objet : Installation du Conseil Municipal**

Chère collègue, cher collègue,

Suite au renouvellement du conseil municipal et en ma qualité de Maire sortant, je dois procéder à la convocation du conseil municipal pour sa séance d'installation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, l'esplanade Edmond Doré, salle du conseil municipal, le :

**VENDREDI 03 JUILLET 2020 à 17 HEURES**

Ordre du jour :

1. Election du Maire,
2. Détermination du nombre des adjoints au Maire,
3. Election des adjoints au Maire,
4. Lecture de la Charte de l'Elu Local et communication des articles L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à D2123-28 du code général des collectivités territoriales relatifs aux conditions d'exercice des mandats locaux.

Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que les convocations doivent être transmises de manière dématérialisée, je vous indique que l'ensemble des documents joints à la présente convocation sont transmis ce jour sur votre adresse mail personnelle, adresse qui m'a été communiquée par votre tête de liste.

Exceptionnellement, un exemplaire papier vous sera également notifié par la police municipale.

D'autre part, cette séance d'installation du conseil municipal se tiendra sans que le public soit autorisé à y assister physiquement. Cependant, les débats seront accessibles en direct sur le site internet de la ville ainsi qu'à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, dans le respect des règles de distanciation.

Dans cette attente, je vous prie de bien vouloir agréer, chère collègue, cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



**Jean-Jacques EROLES**

Maire de La Teste de Buch sortant

Déroulement de la séance :

Dans un souci de respect des règles sanitaires, les dispositions suivantes seront mises en place :

- Un masque sera proposé à chaque élu qui le souhaite ;
- Mise à disposition de solution hydro alcoolique,
- Utilisation de votre stylo personnel,
- Mise à disposition de gants durant les opérations de dépouillement.